



SÉMINAIRE DOCTORAL DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

L'Institut international des droits de l'homme organise, sous la responsabilité de son Secrétaire général, M. le Professeur Sébastien TOUZÉ, son **deuxième séminaire** doctoral à destination de doctorants qui rédigent actuellement une thèse dont le sujet est en lien avec la protection des droits fondamentaux.

Le séminaire aura lieu le **17 avril 2014** dans les locaux de l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg et aura pour thème :

« RESPONSABILITÉ ET DROITS DE L'HOMME »

Ce séminaire, organisé sur la base de plusieurs présentations orales de doctorants, sera encadré par :

Bérangère TAXIL (Professeur à l'Université d'Angers),
Fabien MARCHADIER (Professeur à l'Université de Poitiers) et
Sébastien TOUZÉ (Professeur à l'Université de Strasbourg, Secrétaire général de l'IIDH).

Les professeurs interviendront à l'issue de chaque présentation afin de soumettre leurs observations, critiques ou conseils et animeront une discussion collective.

Les doctorants sont libres de présenter leur travail doctoral, une partie de celui-ci ou toute autre étude qu'ils souhaitent confronter à la discussion avec les animateurs et les participants.

L'objectif étant d'ouvrir une réflexion aussi riche que possible entre les doctorants et les animateurs sur une thématique générale, proposée de manière à permettre une variété des présentations tout en maintenant une ligne directrice cohérente.

Le thème transversal doit conduire à envisager la problématique de la détermination de la responsabilité, de sa nature et de sa portée, dans le cadre de la mise en œuvre et de la sanction des droits de l'homme au niveau national, régional et international. Cette thématique impliquera un décloisonnement disciplinaire permettant d'analyser la notion de responsabilité en droit interne et en droit international, en droit privé et en droit public.

1. PARTICIPATION

Appel à contribution :

Les doctorants intéressés pour intervenir et présenter leurs travaux sont invités à transmettre leur proposition de sujet, un plan, un résumé précis et un curriculum vitae. Les propositions de contributions devront être envoyées avant **le 15 février 2014** par voie électronique.

Les animateurs du séminaire feront connaître la liste des contributions sélectionnées **le 15 mars 2014**.

Participation sans contribution :

Tous les doctorants intéressés peuvent assister à ce séminaire et doivent s'inscrire, en indiquant leur université et leur centre de rattachement avant **le 30 mars 2014** par voie électronique.

Le séminaire est reconnu au titre de la formation spécifique de l'ED 101 (Université de Strasbourg).

2. MODALITES PRATIQUES

Lieu du séminaire :

Institut international des droits de l'homme
2, Allée René Cassin
67000 Strasbourg
www.iidh.org

Frais d'inscription : 75 euros

Les frais d'inscription incluent la documentation, les pauses-café et le déjeuner à l'Institut international des droits de l'homme. Les doctorants sont invités à saisir leur école doctorale ou/et leur centre de recherche afin d'obtenir une aide financière.

Possibilité de logement :

Collège doctoral européen
46, Boulevard de la Victoire
67000 Strasbourg
<http://cde.unistra.fr/index.php?id=6071>

3. RENSEIGNEMENTS

Alexandrina SOLDATENKO, assistante de recherche IIDH
bibliotheque@iidh.org
a.soldatenko@iidh.org
Tél. : 03.88.45.84.51